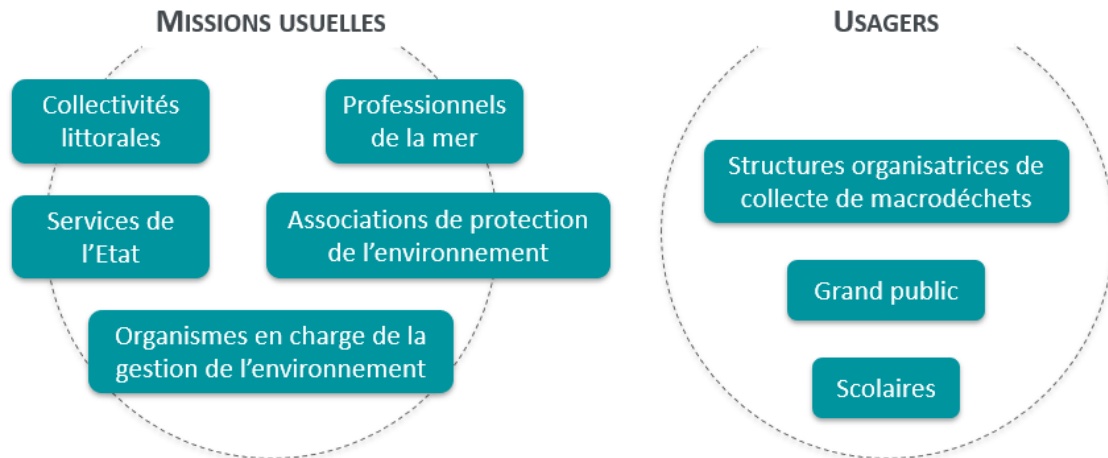


## Les Vigipolites : qu'est-ce que c'est ?

Les acteurs susceptibles de constater des pollutions maritimes en mer et/ou sur le littoral



Tous ces acteurs sont en première ligne pour constater des pollutions maritimes, en mer ou sur le littoral. C'est la raison pour laquelle ils constituent le cœur du réseau que Vigipol souhaite développer.

## Pourquoi créer le réseau des Vigipolites ?

Depuis 2017, Vigipol développe, structure et anime le réseau des Vigipolites dédié au recensement des pollutions maritimes et autres arrivages à la côte issus du transport maritime. Il a pour but de détecter au plus vite des pollutions en cours, de partager les alertes et les informations pour avoir une vision globale de la réalité des arrivages, de faciliter leur prise en charge et de former les acteurs concernés.

Grâce à l'expérimentation menée sur le littoral breton depuis 2019, la centralisation des signalements d'oiseaux mazoutés échoués à la côte effectuée par Vigipol a, par exemple, permis d'identifier l'épave à l'origine de la pollution et de prendre les mesures appropriées.



## Quelles pollutions signaler ?

Tout produit issu du transport maritime et autres activités humaines en mer et sur le littoral déversé dans le milieu marin ou échoué à la côte qui sort de l'ordinaire, du plus inoffensif au plus dangereux :

- > fûts et bidons
- > conteneurs
- > produits manufacturés
- > hydrocarbures
- > animaux pollués (oiseaux, etc.)
- > etc.



## À quoi servent les données centralisées par Vigipol via le réseau ?

### Visée opérationnelle

- > **Alerter le plus rapidement possible** sur des pollutions en cours : communes et EPCI, services de l'Etat, espaces naturels sensibles, professionnels en lien avec la mer, associations de protection de l'environnement, population, etc.
- > **Accompagner les acteurs du littoral** pour les aider à gérer au mieux les arrivages de polluants
- > **Former** pour éviter les prises de risque inutiles
- > **Intégrer** les Vigipolites dans les démarches Infra POLMAR menées par Vigipol

### Recherche

- > **Collecter et compiler** les informations : base de données, bilans annuels, Observatoire des pollutions maritimes
- > **Connaître le risque réel** : analyser la quantité, les types de polluants, dangerosité, sources, etc.
- > **Prendre en compte le risque réel** : argument juridique, savoir à quoi se préparer, adapter la réglementation, etc.

### Sensibilisation

- > **Partager** les expériences et connaissances : journées annuelles, interface, etc.
- > **Inform**er sur les risques
- > **Démystifier** les idées fausses
- > **Développer des outils** de sensibilisation
- > **Conduire des actions de sensibilisation** conjointes

## Où en est le réseau des Vigipolites aujourd'hui ?

### Phase 1 : Structuration du réseau (2019-2021)

- > Création de l'**identité visuelle** (logo, charte graphique)
- > Définition des **modalités de gestion du réseau** par Vigipol
- > Réalisation de la **carte des acteurs du littoral ciblés** par le réseau
- > **Recensement des besoins** des acteurs du littoral (procédures, outils, information et formation)
- > **Identification des réseaux existants** en vue de partenariats (partage de données, information, etc.)
- > Elaboration des **supports de communication** (trames)

### Phase 2 : Faire connaître le réseau (2021-2022)

- > **Participation à des événements** (Salon de la conchyliculture, plénière du réseau des Sentinelles de la Mer Normandie, Journée Biodiversité de l'Agence Bretonne de la Biodiversité, etc.)
- > **Diffusion auprès des réseaux existants** : Sentinelles de la mer Normandie, Réseau d'accompagnement de l'Agence Bretonne de la Biodiversité, Collectif Vigie mer, Réseau de surveillance des macrodéchets par le Cedre, etc.
- > **Création des modules de formations** à destination des Vigipolites, des professionnels de la mer et des acteurs du littoral amenés à prendre en charge la faune polluée

## Rejoignez le réseau : devenez Vigipolites !

### En nous signalant les arrivages

- + par téléphone : 02 96 15 84 90 (H24, 7/7)
- + par mail : [pollution@vigipol.org](mailto:pollution@vigipol.org)
- + sur le site de Vigipol : [www.vigipol.org](http://www.vigipol.org)



### En participant aux actions du réseau

- + Contribuer à l'élaboration des outils opérationnels (guide, formations, etc.)
- + Disposer des outils actualisés
- + Bénéficier des formations spécifiques
- + Assister aux journées annuelles d'échanges du réseau
- + Assurer l'articulation avec d'autres initiatives menées par les professionnels eux-mêmes
- + Partager les bonnes pratiques ou toute autre suggestion

Si vous êtes intéressés pour rejoindre le réseau, contactez-nous :

Par téléphone : 02 96 15 84 90 ou par mail : [vigipol@vigipol.org](mailto:vigipol@vigipol.org)